



Se repérer dans un document

> *Rédiger une bibliographie*

Plagiat et citation

Droit d'auteur et plagiat

Définitions :

- > *Plagiat* : « Vol littéraire » / *Plagier* : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre » (*Le Nouveau Petit Robert*, 2009).
- > Commis délibérément ou par négligence, le plagiat consiste donc à utiliser les mots ou les idées d'un auteur et à les présenter comme siens.

Juridiquement (Code de la propriété intellectuelle) :

- > « toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. »



plagiat = contrefaçon
C'est un délit contre le droit d'auteur !

Moyens de détection du plagiat

Internet a favorisé l'essor du **plagiat** mais parallèlement, les moyens de détection se perfectionnent et se généralisent notamment dans l'enseignement supérieur par l'utilisation de logiciels spécialisés.

L'Université Lyon 1 dispose d'un **outil anti plagiat** qui compare les devoirs des étudiants avec l'ensemble des pages du web, les travaux des autres étudiants et des millions d'articles et de livres .

Le plagiat est une fraude

Il est passible de sanctions disciplinaires et pénales

Important

Savoir citer et paraphraser

C'est un moyen simple pour **garantir l'intégrité** mais également le sérieux d'un travail en l'appuyant sur des références.

- > **Citer** : Intégrer à son propre travail un extrait (ou tout autre fruit du travail d'autrui) portant mention de son auteur et de la source d'où provient cet extrait. *Une citation se met toujours entre guillemets.*
- > **Paraphraser** : Intégrer à son travail une idée d'autrui reformulée en utilisant ses propres mots

En cas de citations d'un extrait de texte ou de paraphrase, il faut toujours indiquer l'auteur et l'origine.



Attention !!!

Cette règle s'applique quelque soit

- la nature du document cité (texte mais également photographies, illustrations, graphiques, etc.)*
- le support du document (documents imprimés, mais également documents électroniques, pages de sites web, etc.)*

Exemples

Citation :

« L'épuisement prévu, à l'échelle d'un siècle ou deux, des réserves d'énergies fossiles nous soulagera d'un problème : l'émission de gaz carbonique, cause principale du réchauffement climatique, cessera ».

REEVES Hubert. *Chroniques du ciel et de la vie*. Paris : Seuil, 2005, p.71.

Paraphrase :

Selon Hubert Reeves, l'épuisement des énergies fossiles aura pour effet de supprimer les émissions de gaz carbonique qui sont responsables en bonne partie du réchauffement climatique¹.

¹ REEVES Hubert. *Chroniques du ciel et de la vie*. Paris : Seuil, 2005, p.71.

Citations : deux méthodes existent

En note de bas de page :

- > La source est mentionnée en notes de bas de page par une référence bibliographique complète.

Dans le texte :

- > La source est mentionnée dans le texte-même par une référence abrégée. La référence complète figure dans la bibliographie.

Notes en bas de page Méthode classique

- Il faut inscrire un appel de note. L'appel de note se place en exposant, après la ponctuation finale de la citation mais avant les guillemets de fin de citation. L'appel de note renvoie à la référence placée au bas de la page ou en fin de texte, selon les exigences.

Séralini explique ce que sont les OGM : «Ce que nous nommons OGM est en fait le résultat non seulement d'une modification génétique mais aussi d'une hybridation très commune de l'OGM (organisme qui vient d'être obtenu) avec les meilleures variétés agronomiques du moment.¹»

¹ Gilles-Éric Séralini, *Ces OGM qui changent le monde*, Paris, Flammarion, 2004, coll. «Champs», p. 53.

Extrait du site Infosphere des Bibliothèques de l'UQAM
<http://www.bibliotheques.ugam.ca/InfoSphere>

Insertion dans le texte Méthode auteur-date

- La référence abrégée est inscrite entre parenthèses;
- La liste des références complètes est ensuite donnée à la fin du document dans une bibliographie

Séralini explique ce que sont les OGM : «Ce que nous nommons OGM est en fait le résultat non seulement d'une modification génétique mais aussi d'une hybridation très commune de l'OGM (organisme qui vient d'être obtenu) avec les meilleures variétés agronomiques du moment.» (Séralini, 2004, p. 53)

Extrait du site Infosphere des Bibliothèques de l'UQAM
<http://www.bibliotheques.ugam.ca/InfoSphere>

Et concernant les images, photos, vidéos etc. ?

Internet met « à portée de clic » images, photographies, illustrations, vidéos qui peuvent être récupérées et intégrées à des travaux d'études, à un site web, à un blog etc.

*Ces œuvres sont protégées par le droit d'auteur :
vous ne pouvez les utiliser sans l'accord de leur auteur !*

Toutefois, des contrats-types ont été créés pour faciliter leur diffusion et leur réutilisation : les licences **Creative Commons** qui permettent à l'auteur d'autoriser à l'avance, selon ses conditions, certaines utilisations de son œuvre.

*Pour utiliser des photos, privilégiez celles placées
sous cette licence et vérifiez les droits accordés par l'auteur.*



Exemple à partir du site Flickr

Pour vous aider à retrouver une image sous Creative Commons, le site gratuit de partage de photos, d'images et de vidéos [Flickr](#), peut vous être très utile. Mais d'autres sites ou moteurs permettent d'accéder à des contenus sous cette licence comme [Creative Commons Search](#) par exemple.

Pour une photo, vous pourrez trouver ce type d'information :

 Certains droits réservés (licence Creative Commons)

Tout le monde peut voir cette photo

Vous êtes libres :



de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public



de modifier cette création

Selon les conditions suivantes :



Paternité — Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).



Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



Partage des Conditions Initiales à l'Identique — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Pour aller plus loin sur les creative Commons:
<http://www.creativecommons.org>

Réalisé en juin 2010 par le Service Formation des usagers,

BU Sciences Lyon 1

Mis à jour le 21/01/2013

Merci de votre attention !

© SCD Université Lyon 1/UCBL

© Photos : Eric Le Roux/Communication/UCBL



Ce document est sous licence Creative Commons